

trait à l'agriculteur d'épargner beaucoup d'argent et cet argent pourrait servir à accroître et améliorer sa production agricole, surtout la production de ses terres nouvellement acquises, ou peut-être pour payer son nouvel équipement.

Le gouvernement devrait étudier l'opportunité de modifier la loi sur le crédit agricole pour donner aux jeunes agriculteurs les stimulants sus-mentionnés qui leur permettraient de se lancer dans l'industrie agricole ou de s'y maintenir. Il faudrait encourager les jeunes agriculteurs à garder leurs terres et à amplifier leurs exploitations. N'oublions pas qu'il s'agit d'un des meilleurs groupes de consommateurs au Canada. Ils achètent des machines, des aliments et des vêtements pour leur famille et des denrées pour leurs fermes et accroissent ainsi la demande de biens de consommation, ce qui crée davantage d'emplois dans les centres urbains industriels.

Il suffit de lire un journal ou d'écouter la radio pour s'apercevoir que les troubles sociaux augmentent rapidement dans les villes. Crime, chômage, pauvreté et pollution y sont en progression. Tant que nous n'aurons pas découvert des méthodes efficaces pour maîtriser les concentrations de population des centres urbains, il nous faut diminuer l'exode rural.

Il y a dans une collectivité rurale viable quelque chose de très solide, de véritablement humain et honnête, une certaine réalité économique. Des jeunes désirent rester à la campagne, par des incitations convenables, peut-être celles dont j'ai parlé aujourd'hui, nous devons les y encourager. Il ne faut pas favoriser le vaste exode rural et l'urbanisation galopante en vogue actuellement, nous devons au contraire offrir des solutions à l'agriculteur éventuel, et à celui qui peut fort bien se trouver obligé d'abandonner sa terre et d'aller en ville à cause d'obligations financières excédant ses moyens.

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Madame le président, je voudrais d'abord féliciter l'honorable député de Wetaskiwin (M. Schellenberger) d'avoir présenté une motion aussi importante. En effet, il propose que le gouvernement adopte des modifications très profondes à la Loi sur le crédit agricole, et ce dans le but d'encourager les fils de cultivateurs, ou encore d'autres jeunes même qui vivent dans les villes, s'ils ont cette vocation agricole, à se diriger en agriculture afin d'assurer la survie de cette importante industrie qui traverse présentement des difficultés très considérables, du moins dans ma province.

Il est évident que l'agriculture a toujours vécu des moments difficiles. C'est une industrie qui demande beaucoup de connaissances, qui commande beaucoup d'investissements, et dont les marchés et les revenus ne sont pas toujours garantis à l'avance. Cela est laissé aux caprices du commerce, qui tantôt assure des prix raisonnables, tantôt ne garantit pas de revenu du tout.

Le ministre de l'Agriculture de la province de Québec a récemment présenté un rapport de la situation agricole dans la province de Québec. Cela n'est pas très reluisant! Dans son rapport, il déplore le fait que même si les prix des produits agricoles ont augmenté pour les consommateurs qui ont dû payer 18 p. 100 de plus en 1974, les revenus des agriculteurs ont baissé de 15 à 20 p. 100.

En lisant le rapport du ministre de l'Agriculture du Québec, on comprend davantage le pourquoi des contestations qui ont eu lieu au cours de l'automne 1974, alors que des agriculteurs voulant démontrer la gravité de la situation, ont procédé à l'abattage d'animaux dans différentes

### Crédit agricole—Loi

régions de la province de Québec afin, d'une part, de sensibiliser les gouvernements et, d'autre part, de faire prendre conscience aux consommateurs du Canada que les agriculteurs ne touchaient pas des revenus suffisants, et que leur industrie était en train de «mourir».

Le gouvernement du Québec est intervenu et a proposé des mesures visant à leur assurer la survie pour quelques mois, mais ce n'est pas une politique qui va assurer la stabilité de l'agriculture. Ce n'est pas une politique qui va permettre aux jeunes d'entreprendre une carrière en agriculture avec des possibilités et des chances de succès. Que le gouvernement fédéral, de son côté, fasse sa part en modifiant la Loi sur le crédit agricole, en consentant des prêts à des conditions plus avantageuses.

Madame le président, j'appuie très volontiers les propositions faites par mon préopinant, suggérant certains amendements qui seraient sûrement de nature à aider les jeunes dans leur entreprise au cours des premières années d'exploitation. Mais il faut également leur assurer des revenus constants. Présentement, le marché de la viande de bœuf est tout à fait décourageant. Les agriculteurs élèvent des animaux de race, et sont obligés de sacrifier les jeunes veaux à des prix tout à fait ridicules. Cela ne paie même pas l'insémination artificielle qu'ils ont payée pour obtenir ce rejeton. Voilà la situation actuellement.

Alors, le Parlement a une responsabilité très grande dans le domaine de l'industrie agricole, et il faut faciliter la tâche de ces personnes courageuses qui malgré les difficultés continuent quand même d'œuvrer dans ce domaine.

● (1720)

J'ai travaillé pendant de très nombreuses années dans le domaine de l'agriculture. J'en parle en connaissance de cause. Je ne crois pas avoir le monopole des connaissances, mais j'ai élevé une famille sur une ferme et j'ai connu des périodes de progrès, de développement, et également de dépression. Alors, j'ai pu constater combien il faut être courageux et optimiste pour pouvoir y demeurer quand même. Je suis encore optimiste aujourd'hui. Je dis aux jeunes qu'il y a de l'avenir dans l'agriculture, parce que je pense réellement que la population et les gouvernements sont suffisamment sensibilisés pour agir d'une façon positive et rapide pour assurer aux jeunes cette possibilité de vivre de l'agriculture et de permettre à ceux qui sont déjà établis de continuer.

Madame le président, le gouvernement peut certainement faire quelque chose dans ce domaine. La semaine dernière, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a annoncé des améliorations à la politique de l'industrie laitière. J'ai eu l'occasion, à midi, au restaurant du parlement, de causer avec l'honorable ministre de l'Agriculture. Je l'ai remercié au nom des agriculteurs de ma circonscription pour l'amélioration apportée dans ce domaine, mais je me suis permis de lui demander s'il y aurait possibilité de faire quelque chose dans le domaine des éleveurs de bovins, qui traversent de nombreuses difficultés.

Présentement, on donne des cours en agriculture, des cours de perfectionnement ou des cours de recyclage, afin de permettre aux agriculteurs déjà engagés d'acquérir des connaissances nouvelles et de parfaire leur éducation afin d'être en mesure de tenir une meilleure comptabilité.

C'est un autre facteur bien important dans l'industrie agricole. On ne peut plus exploiter à l'aveuglette. Nous avons été témoins de cela au cours des délibérations du comité spécial sur la commercialisation des œufs au cours des mois d'octobre, novembre et décembre.